

*PJLC Corse – 26 oct. 2026*

*VIDEO 3 – Scrutin final*

Merci madame la Présidente,

Je voulais voter cette évolution constitutionnelle, oui à une autonomie donnant aux élus corses les moyens d'agir, oui à des délégations législatives et réglementaires, excluant le régalien et contrôlé par le Conseil d'État et le Conseil constitutionnel, mais les amendements de la Commission ont dénaturé le texte issu de l'Assemblée nationale.

L'équilibre qui fondait mon soutien a été rompu.

Les Corses ont fait de nombreuses concessions pour parvenir à un accord.

À force de reprendre ce compromis, nous risquons de défaire la confiance qu'il a rendue possible.

Comme ma collègue Isabelle Florennes, j'ai une pensée fraternelle pour Paul-Toussaint Parigi, qui s'est retiré du débat face au refus d'une majorité sénatoriale d'entendre l'appel des Corses.

Je comprends et partage sa déception.

Son retrait doit nous interpeller.

Je salue sa détermination à porter leur voix dans cet hémicycle.

Se loger sur leurs terres, y travailler, transmettre leur langue, y voir grandir leurs enfants.

Voilà ce que les Corses attendent de nous.

Je reste favorable à une évolution constitutionnelle, mais je ne voterai pas une autonomie vidée de sa promesse.

Je voterai donc contre ce texte et j'espère que la poursuite des travaux permettra de retrouver un accord à la hauteur des attentes des Corses.